



Convocation à l'attention des élus de la
Commission Aménagement – Patrimoine-
Travaux.

BEAUNE, le 16 mars 2016

Cher(e) Collègue,

La Commission Aménagement/Patrimoine/Travaux se réunira le **mardi 22 mars 2016 à 18 h 00**, salle des Commissions de l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour de cette réunion à laquelle je vous invite, sera le suivant :

- ⇒ Communications du Président
- ⇒ Dossiers faisant l'objet de rapports au Conseil Municipal et qui seront présentés par le rapporteur lors de la Commission Finances/Synthèse du 23 mars :

- 1 - Modification des statuts du SICECO,
- 2 - Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée -AD'AP- de BEAUNE,
- 3 - Dénomination rue François MORTUREUX,
- 4 - Avenant à la convention relative à la gestion transitoire de la compétence « eaux pluviales »,
- 5 - Acquisition sur KRITER en vue de réaliser un parc de stationnement ruelle MORLOT,
- 6 - Cession de terrain à M. CARRARA,
- 7 - Abandon de parcelles par la SARL Bourgogne Franche-Comté Immobilier,
- 8 - Acquisition des voiries ZAC des Maladières et ZAC BEAUNE-VIGNOLES sur le SYMAB et classement dans le Domaine Public,
- 9 - Demandes d'aides au ravalement de façades.

Je vous signale que ces rapports peuvent d'ores et déjà être consultés à la Direction Générale des Services.

- ⇒ Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE DÉPUTÉ-MAIRE,

ALAIN SUGUENOT